



Commune de Genolier Conseil communal

A tous les membres du
Conseil Communal de
Genolier

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR

Genolier, le 16 octobre 2014

Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Vous êtes convoqué(e)s à la séance **ORDINAIRE** du Conseil communal qui aura lieu le

Mercredi 29 octobre 2014 à 20 h 00 AU PAVILLON

L'ordre du jour est le suivant :

1. **Appel**
2. **Approbation du PV de la séance du 11 septembre 2014**
3. **Communications du Président du Conseil communal**
4. **Communications municipales**
5. **Dépôt et examen du préavis n° 51/2014** concernant l'arrêté d'imposition communal pour l'année 2015.
6. **Examen du préavis n° 50/2014** concernant un crédit supplémentaire pour le financement du PGA et du règlement sur l'aménagement du territoire et des constructions d'un montant de CHF 106'000.-.

7. **Dépôt et examen du préavis n° 52/2014** concernant l'autorisation de confier le Bois de Chênes (propriété de la commune de Genolier) à la Fondation du Bois de Chênes, en droit de superficie pour une période de 50 ans à la place de 25 (à bien plaire), renouvelable tacitement ou dénonciation à préciser.
8. **Dépôt du préavis 53/2014** concernant l'octroi de CHF 400'000.— au capital de la Fondation du Bois de Chênes.
9. **Divers et propositions individuelles**

Annexes :

- Procès-verbal de la séance précédente
- Préavis n° 51 et 52 accompagnés du rapport de commission
- Rapport de commissions relatifs aux préavis en examen

ENVOI à :

- Mmes et MM. les Conseillers communaux

COPIES à :

- Mmes et MM. les Conseillers municipaux
- Mme et M. les Préfets
- Mmes et MM les Suppléants du Conseil Communal
- Greffe (pour affichage au pilier public et virtuel)
- Rédaction du Quotidien La Côte, Nyon
- Rédaction du journal « 24 heures », Nyon

Uniquement convocation : - Nyon Région Télévision, Mme Roselyne Grob ,Rue de Rive 21,1260 Nyon

Pour le Bureau du Conseil communal :

Le Président



Denis Matthey



Le secrétaire



Pierre-Alain Zufferey